

PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

RAPPORT ACTIVITÉS 2023





ADMINISTRATIF

Présentation

Le PETR Gâtinais montargois représente un territoire, choisi par les élus, qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Créé en 2019, il est issu de la fusion du Syndicat Mixte de Gestion du SCoT du Montargois-en-Gâtinais et du Pays Gâtinais. Le syndicat a pour objet de fédérer les EPCI membres autour d'un projet commun de développement et d'aménagement global et durable du territoire.

NOS MISSIONS :

- Connaître les enjeux du territoire à travers, notamment, des études et diagnostics à l'échelle du bassin de vie,
- Définir des stratégies et plans d'actions thématiques afin de répondre aux enjeux identifiés,
- Fédérer les acteurs du territoire par la mise en place de partenariats financiers, la gestion de projets et la mutualisation des animations thématiques.

NOS COMPÉTENCES :

- Conseils techniques,
- Mise en réseau, animation et partenariat,
- Accompagnement gestion de projet et suivi de projet,
- Dispositifs d'aides financières.



LES ÉLUS :

- Président : Frédéric NÉRAUD
- Finances, administration générale et communication : Jean-Paul BILLAULT
- Développement économique : Jean-Jacques MALET
- Mobilité : Benoît DIGEON
- Agriculture durable : Catherine CORBY-GUÉNÉE
- Urbanisme et Schéma de cohérence Territoriale : Gérard DUPATY
- Climat Énergie : Jean BERTHAUD
- Développement touristique : Franck DEMAUMONT
- Contrat Local de Santé : Valérie MARTIN

MEMBRES DU BUREAU :

Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne :
Christophe BETHOUL, Thierry DUPUIS, Stéphane HAMON et Nathalie LUCAS.

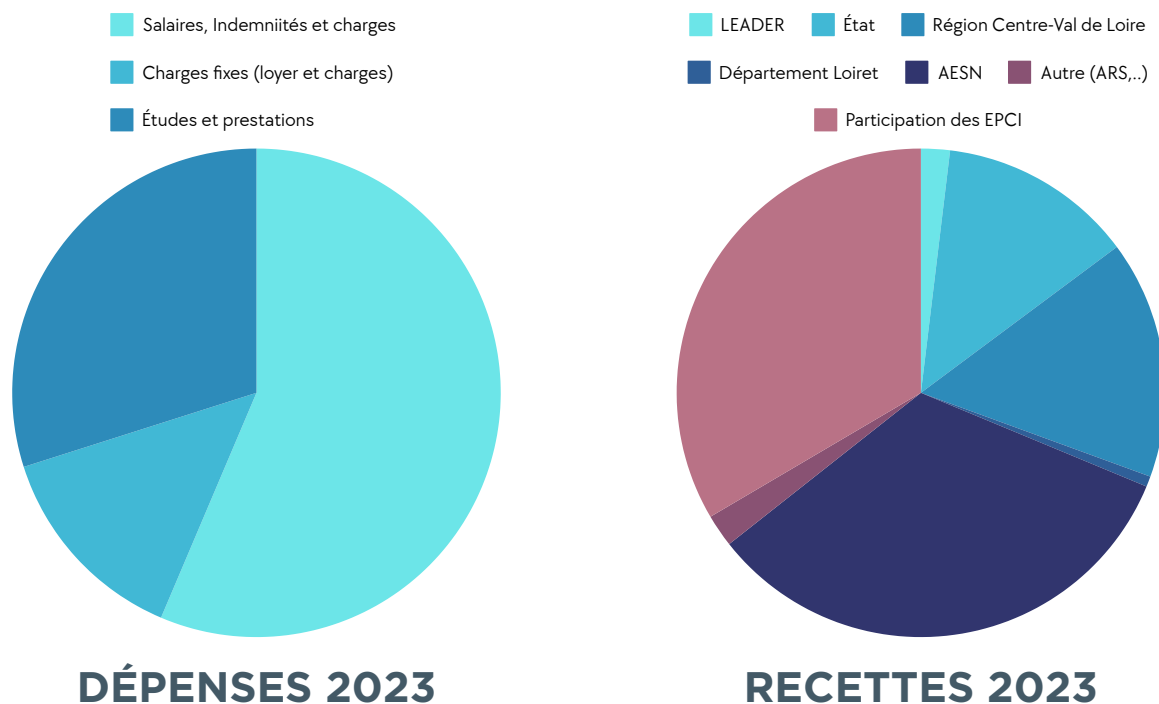
Communauté de communes des Quatre Vallées :
Jean BERTHAUD, Gérard LARCHERON et Frédéric NÉRAUD.

Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais :
Albert FÉVRIER, Florent DE WILDE, Jean-Jacques MALET, Valérie MARTIN et Philippe MOREAU.

Agglomération Montargoise :
Jean-Paul BILLAULT, Christian BOURILLON, Benjamin CLERET, Franck DEMAUMONT, Benoit DIGEON, Hélène DE LAPORTEN, Jean-Marie DUCHENE, Gérard DUPATY, Éric GODEY, Régis GUÉRIN et Gérard LELIÈVRE.

COMITÉS SYNDICAUX :

16/03/2023 à Cepoy,
15/05/2023 à Amilly,
29/06/2023 à Cepoy,
30/11/2023 à Montargis.

LES AGENTS :

- Tristan TRÉBOUTA, directeur et agent de développement
- Marilyn HEINRICH, assistante de gestion
- Margot LUCAS, chargée de communication
- Sébastien CAUBET, chargé de mission Climat-Énergie
- Bruno BUGELLI, coordinateur du Service Éco Habitat
- Didier KETSCHKER, coordinateur de la Plateforme de Mobilité Territoriale
- Amandine CHANDELIER, Animatrice du Projet Alimentaire Territorial
- Marie MERCIER, chargée du développement touristique
- Blandine URLACHER, Animatrice LEADER Pithiverais et Gâtinais
- Nelly TURBEAUX-JULIEN, chargée du développement économique
- Cécile ADELE, chargée de mission GPECT
- Manon SAINT-JALMES, coordinatrice cellule agricole et animatrice agricole AAC
- Hélène TOURTE, animatrice agricole AAC
- Anne-Laure de METZ, coordinatrice du Contat Local de Santé

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale du PETR Gâtinais montargois signé en 2020 couvrant une période allant jusqu'en 2026 définit les conditions dans lesquelles d'une part, les acteurs du territoire apportent leur contribution à la mise en œuvre de politiques d'intérêt régional, et d'autre part, la Région apporte son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portés par les acteurs locaux. Le contrat représente 17 000 000€ et comporte une clause de revoyure en 2023.

Il constitue une traduction opérationnelle de la rencontre entre les stratégies régionales (en matière notamment d'aménagement du territoire, de développement économique, d'internationalisation et d'Innovation, de développement touristique, de biodiversité, de transition énergétique et écologique, d'alimentation ...) et les projets locaux de territoire.

Le contrat est signé entre la Région Centre-Val de Loire, le PETR Gâtinais montargois et les 4 EPCI du territoire.

Cette année 2022 a été marquée par la préparation du Bilan à mi-parcours avec une réelle volonté du PETR de le faire en parfaite concertation avec les signataires du contrat. En effet, il y a eu plusieurs rendez-vous notamment un comité de pilotage le 14 septembre 2023 afin de travailler sur les sujets suivants :

- Partage du planning de travail d'ici l'adoption du BMP
- Partage du bilan des engagements et des indicateurs
- Partage des projets abandonnés / confirmés / indécis du CRST initial
- État d'avancement de l'identification des nouveaux projets par les EPCI et les compléments apportés par le PETR Gâtinais montargois
- Définition des priorités de traitement des nouveaux projets avec des échanges sur la répartition des enveloppes

Ce travail a permis d'aboutir à une délibération votée le 30 novembre 2022 en comité syndical approuvant ce Bilan à mi-parcours. S'est suivie ensuite une validation dans les quatre conseils communautaires ainsi que le conseil municipal de la ville de Montargis.

Mais 2022 a été aussi l'occasion de voir certains projets se concrétiser afin d'avancer sur l'utilisation de l'enveloppe des 17 millions d'euros. En effet, ce ne sont pas moins de 27 dossiers sur les trois bureaux syndicaux du début de l'année (Janvier, Mars et Juin) qui ont été analysés et qui ont permis aux porteurs de projets de déposer la demande de subvention sur le site en ligne de la Région. Après l'été, la procédure de bilan étant lancée, ce qui a entraîné la pause du dispositif qui n'a pu redémarrer qu'après la validation du Bilan par la Région soit en 2023.

Nous pouvons citer comme dossiers passés cette année :

- Construction d'une Micro-Crèche sur la commune de Bazoches-sur-le-Betz pour un montant de 159 000€
- Rénovation d'une auberge l'« Auberge des 3 écluses » sur la commune de Vieilles Maisons sur Joudry pour un montant de 311 000€
- Construction d'un centre de tir conçu et équipé pour accueillir les clubs et école de tir rassemblant plusieurs disciplines de tir pratiquées sur l'Agglomération Montargoise sur la commune d'Amilly pour un montant de 196 000€
- Construction d'une piscine sur la commune de Chalette-sur-Loing pour un montant de 120 000€
- Requalification de la place de la Victoire et du boulevard des Belles Manières sur la commune de Montargis pour un montant de 295 000€.



URBANISME

Dans ses prérogatives, le PETR se doit de piloter le SCoT du territoire étant l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement stratégique (PAS).

Définition d'un SCoT : C'est un document d'urbanisme qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation spatiale et de l'évolution durable d'un territoire sur une période de 15 à 20 ans. Il porte une vision stratégique, cohérente et fonctionnelle d'un bassin de vie. A ce titre, il sert de cadre de référence sur le territoire pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement. C'est ainsi le principal document supra-communal auquel les PLUi doivent se référer.

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET) et devient ainsi le document pivot : on parle de SCoT intégrateur, ce qui permet aux PLU/PLUi et cartes communales de ne se référer juridiquement qu'à lui.

Depuis l'année 2021, le PETR Gâtinais montargois est lancé dans une procédure de révision de ce document pour les raisons suivantes :

- Intégrer le territoire du Bellegardois au SCoT,
- Mettre à jour le SCoT,
- Établir le projet de territoire du PETR Gâtinais montargois nouvellement créé.

En effet, cette révision du SCoT du Montargois-en-Gâtinais est liée à l'évolution de son périmètre (rattachement des communes de l'ex-communauté de communes du Bellegardois), qui a fusionné avec les anciennes communautés de communes du canton de Lorris et de Châtillon-Coligny au sein de la nouvelle communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais elle-même membre du PETR Gâtinais montargois. Ce territoire concerne 12 communes pour 7 200 habitants environ, et était au préalable rattaché au SCoT Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Cette révision a été plus importante que prévue par les lois et ordonnances qui sont arrivées pendant la procédure. On peut noter les modifications suivantes :

A/ l'ordonnance de modernisation des SCoT qui demande dès lors au document de se composer depuis avril 2021 de deux parties principales, plus des annexes, au lieu de trois auparavant, jouant chacune un rôle dans l'élaboration de cette vision stratégique d'un territoire. Sa composition est la suivante :

1. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui remplace désormais le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Il permet aux élus de se projeter dans le temps long à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à l'horizon de 20 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.

Fondé sur un projet de territoire partagé, le PAS est articulé autour de 3 axes :

- Développer l'attractivité économique du territoire,
- Habiter le territoire : une politique d'accueil qualitative,
- Préserver les trames naturelle et agricole du territoire.

2. Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui définit des orientations localisées et parfois chiffrées autour de 3 grands thèmes : développement économique, agricole et commerce / logement, mobilités, équipements et services / transitions écologique et énergétique, préservation des ressources naturelles. Le DOO fixe des orientations applicables aux projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale, au travers de son document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL).

3. des annexes, dans lesquelles sont repris les principaux chapitres de l'ancien rapport de présentation : le diagnostic, l'évaluation environnementale, ...

B/ La possibilité pour le SCOT de valoir plan climat-air-énergie territorial (PCAET) que nous avons utilisé car nous étions aussi en révision du PCAET. La nouvelle appellation du SCoT s'en trouve modifiée pour s'appeler SCoT-AEC.

C/ Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Cette loi se traduit par de nombreuses prises en compte sur les thématiques suivantes : Les modes de consommation et l'alimentation/ Les modèles de production et de travail/ Les déplacements/ Le logement et l'artificialisation des sols. C'est cette dernière thématique qui a été sources de beaucoup d'échanges sur le territoire notamment sur cette année 2022 pour encadrer le développement des zones commerciales du territoire.

Cette procédure a donné lieu en 2022 au débat sur le PAS et DOO en comité syndical. Il y a eu aussi à noter les réunions suivantes :

- Réunion Publique Présentation du PAS au Centre culturel du Matroi de Lorris le 21/09/2022
- Réunion Publique Présentation du DOO en Salle des Terres Blanches à Amilly le 23/09/2022
- Réunion PPA en Salle St Loup à Amilly le 10/10/2022
- Comité Syndical Débat sur le DOO en Salle St Loup à Amilly le 10/10/2022
- Réunion publique Présentation du DOO au Pôle technique 3CBO à Chuelles le 11/10/2022
- Réunion publique Présentation du DOO à Ferrière en Gâtinais le 12/10/2022

Le reste de la procédure a continué en 2023.



CLIMAT

En construction





ÉCONOMIE

Le secteur de l'industrie occupe une place centrale dans le bassin de Montargis, d'où une labélisation en « Territoire d'industrie » depuis 2019.

1/ UN SHOW POUR VALORISER L'INDUSTRIE :

Pour répondre à une fiche action prononcée par les acteurs économiques industriels, la Sous-préfecture de Montargis et la Région Centre-Val de Loire ont souhaité, dans le cadre du Comité de Développement de l'Emploi du Montargois (CODEVE) travailler sur l'attractivité du secteur industriel en organisant un évènement spécialisé afin de valoriser ce secteur, répondant aux problématiques de recrutement territorial, à savoir :

- D'importantes difficultés de recrutement,
- D'une faible attractivité des métiers du secteur malgré des atouts méconnus du territoire,
- D'un taux de chômage encore soutenu de la population locale : env. 10 %,
- D'une fiche action signée s'intitulant : Attractivité des métiers et orientation auprès des personnels orientant, parents et élèves (élargi pour cette occasion au grand public).

Dans ce cadre, il avait été identifié l'utilité d'organiser un forum local sur les métiers de l'industrie, qui permettrait ainsi de :

- Faire évoluer les représentations des métiers de l'industrie,
- Promouvoir les entreprises et les offres d'emploi du secteur industriel du Montargois en donnant une image dynamique et innovante du territoire et de ce domaine d'activité,
- Répondre aux besoins en emploi et en compétences du territoire et agir dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Territoire.

Lieu d'exécution :

Cet événement, a été planifié les 29 et 30 mars 2023 à la salle des fêtes de Montargis, lieu central du bassin économique ciblé, offrant une possibilité importante d'accueil de l'ensemble des partenaires ainsi qu'un grand parking pour le stationnement des véhicules du public et des bus. C'est un lieu bien connu de tous situé au cœur de la ville de Montargis.

Actions et pilote :

C'est le PETR Gatinais montargois qui a été désigné pilote de cet évènement dès juillet 2022. Il a nécessité un travail préalable d'ingénierie et de conception, notamment :

- Autour de la réunion régulière des partenaires de l'emploi, parties prenantes de cette opération (Pôle Emploi, Mission Locale et Conseil Départemental du Loiret),
- Autour de la définition et de la réunion des membres du COPIL aux dates régulières des 01/09/22, 17/11/22 et 8/02/23. Ces membres sont ceux qui composent le CODEVE et qui sont décisionnaires dans les choix à opérer pour l'évènement (Sous-Préfecture de Montargis, Service Formation et service Orientation du Conseil Régional Centre-Val de Loire, Direction Régionale de l'Économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, Président de Territoire d'Industries, Agence de développement économique Dev'UP, l'Union Des Entreprises du Loiret, la CCI, l'UIMM et l'OPCO2i.

- Autour de la contractualisation de fonds participatif et financière de la part des organismes mobilisés pour cette opération. A ce titre, nous tenons à remercier la Banque des Territoires pour son soutien majeur dans cette première édition, puis la Région Centre Val de Loire, la DREETS, le Conseil Départemental et Dev'UP.
- Autour de la mobilisation des entreprises du bassin qui ont dû animer le parcours du cycle industriel proposé aux visiteurs. L'objectif est de présenter le panel des métiers existants, en tension ou innovants au sein des 4 pôles d'un processus classique du secteur à savoir la Conception, la Production, la Logistique et le Recyclage/volet R.S.E (Responsabilité Sociétale et Environnementale)
- Autour de la sélection des différents acteurs et supports de communication pour promouvoir cet évènement. Le choix délibéré de l'ensemble des membres du COPIL ayant été celui de favoriser un acteur local de la communication : l'agence RIVAL Studio basée à Chuelles.

Public visé :

L'évènement a pour ambition de faire évoluer les représentations négatives dont souffre parfois ce secteur d'activité en attirant l'attention de tous les publics :

- En formation initiale avec des collégiens,
- En formation continue avec des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion,
- Le grand public, curieux de découvrir ce secteur.

La phase préalable de conception et d'ingénierie a permis l'identification des différents partenaires afin de permettre une importante collaboration de tous les acteurs de la chaîne orientation/formation/insertion/emploi du territoire œuvrant en faveur du développement de l'emploi sur notre territoire. La synergie de ces acteurs couplée à celle des entreprises étant repérée comme une clé du succès de cet évènement.

Le travail et les relations de proximité entretenues avec les entreprises au travers des missions de la cellule Développement Economique du PETR et celles des développeurs économiques de chaque communauté de commune ont permis d'identifier les entreprises volontaires pour participer à ce genre d'évènement. Nous nous sommes attachés à avoir une représentation diversifiée des entreprises tant au niveau géographique que dans le domaine d'activité.

Les 5 secteurs de notre bassin d'emploi sont les suivants :

- Agriculture / Agroalimentaire / Gastronomie
- Industrie Mécaniques
- Caoutchouc / Matériaux
- Pharmacie / Santé / Chimie / Beauté / Bien-être
- Éco-activités



La vision métier de chaque pôle du cycle industriel a été schématisé de la façon suivante, afin que les entreprises puissent s'identifier à l'un voire 2 pôles :



Les entreprises ont été pré-ciblées par :

- Les chargées de Développement Economique & GPECT du PETR Gâtinais montargois,
- Les chargés de Développement Economiques du territoire (AME, CC4V, CCFG et 3CBO),
- Le chargé des relations Entreprises de Dev'UP.

Ces entreprises ont été questionné sur leur intérêt de participer à cet évènement au travers d'une présentation soit individuelle, lors d'entretiens programmés dans le cadre des rendez-vous de proximité courants soit au sein de conseil d'administration des clubs d'entreprises locaux, puis renforcé par un formulaire de participation 4 mois avant l'évènement.

En complément de la présence des entreprises, de nombreuses propositions d'animation ont été faites lors des COPIL afin de compléter la vision métiers du secteur industriel et de ses opportunités

- Mise à disposition des offres d'emplois disponibles et à jour,
- Réalisation d'une carte avec des noms d'entreprises à placer sur une carte du PETR,
- Ateliers autour des compétences, du savoir-être, de la mobilité,
- Calendrier de visites d'entreprises in situ à posteriori de l'évènement, proposées aux personnes motivées, sur inscription,
- Présentation des métiers et des entreprises via des vidéos et témoignages,
- Manipulation CAO, imprimantes 3D, fraiseuse,
- Présentation des panneaux explicatifs circuits de production,
- Présentation métiers de l'industrie avec casques à réalité virtuelle

-
- Collecte sous forme d'interviews du ressenti des visiteurs par une compagnie théâtrale locale,
 - Atelier « Estime de soi » en lien avec les métiers de l'industrie,
 - Ateliers aptitudes aux métiers de l'industrie via la plateforme Méthode de Recrutement par Simulation,
 - Démonstration via robots miniaturisés,
 - Réalisation d'un escape game & de jeux ludiques autour des produits et des marques fabriquées localement,
 - Témoignages de jeunes et/ de salariés.

Il nous semblait également indispensable d'associer à cette démarche les acteurs de la formation (proposant des formations initiales, continues, en alternance, en lien avec les métiers présentés) et de l'orientation du territoire.

Les réalisations obtenues :

Dans un esprit innovant et dynamique, la communication autour de l'événement ne fait pas usage du mot « forum ». Pour cela, une identité visuelle, reprenant les codes du logo de Territoires d'Industrie : INNOVATION, DYNAMIQUE, JEUNE. Un nom d'événement accrocheur et visant à interpeller le grand public a été choisi à cet effet : Le SHOW.

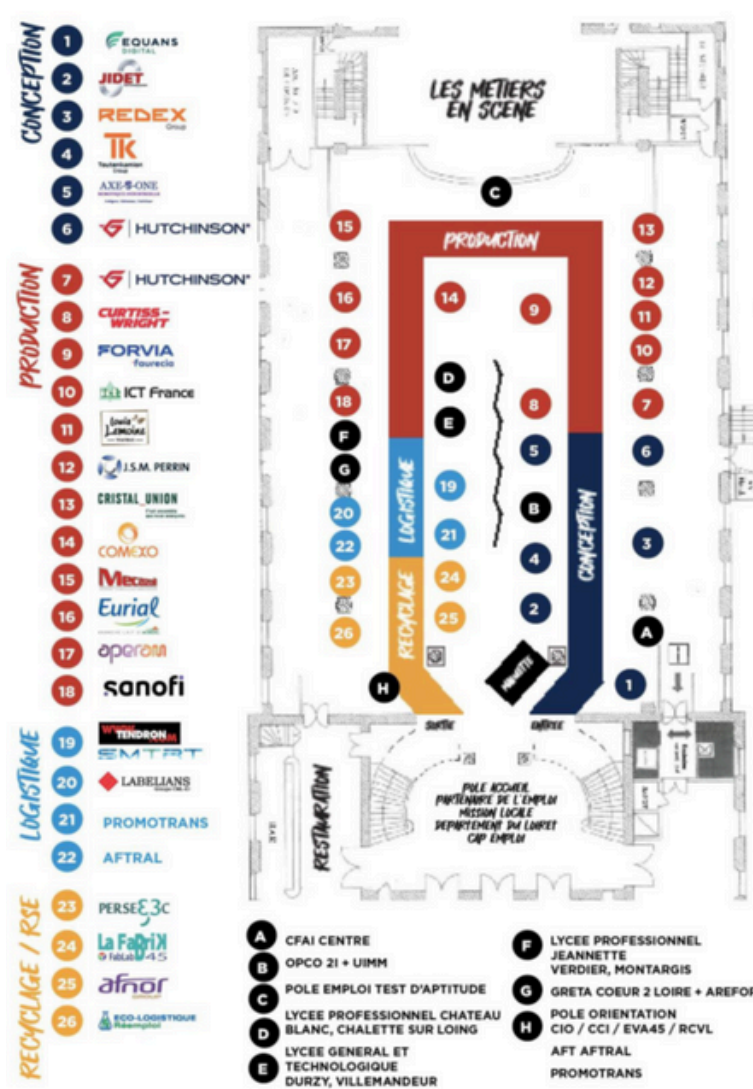
Les retombées médiatiques de l'évènement ont contribué à valoriser la filière industrielle et la « marque employeur » des entreprises participantes.

Ce sont 24 des 30 entreprises ciblées au départ qui ont participé à l'évènement.

4 entreprises ont signalé leur impossibilité d'être participantes quelques jours seulement avant la date de l'évènement, et ce pour diverses raisons chacune.

Un site internet a été construit autour de l'identité visuelle créée et sera exploité à nouveau pour les prochaines éditions : <https://industrie-le-show.fr/>

Voici la configuration d'installation de chaque partie prenante à l'intérieur de la salle des fêtes :



La coordination opérationnelle :

Le partenariat de territoire, véritable clé de succès, est celui des réseaux de contacts mutualisés entre :

- Le service de développement économique provenant des réunions du CODEVE, des rencontres directement dans les entreprises, issus des réunions de clubs d'entreprises du territoire – ADIM, APAM, le Club, PERSEE3C, des réunions de synergies identifiées au travers des différents dispositifs du PETR Gatinais montargois, des réunions avec les partenaires du développement économique qui se tiennent tous les 15 jours ...
- Le réseau de contacts de la chargée de GPECT provenant des rencontres avec les structures d'insertion, les dispositifs emploi, les réunions de bonnes pratiques organisées par la Région, les interventions « Compétences » dans les collèges du bassin, les Comités d'Acteurs Locaux...

4 réunions de travail préparatoires avec Pôle Emploi, la Mission Locale, le Conseil Départemental 45 ont permis de coordonner les invitations auprès des demandeurs d'emploi : 700 personnes « grand public » sont venus sur le SHOW.

- Le réseau de contacts avec l'Éducation Nationale a permis de promouvoir l'évènement depuis sept 2022. L'implication très importante de la Chargée de Mission Ingénierie Orientation du Conseil Régional a permis de mettre la diffusion de l'information dans les réunions du Comité Local Ecole-Entreprises et réunions de bassin. De plus, ce poste a permis une véritable mise en relation ainsi que l'engagement des établissements scolaires dans l'évènement.

Ainsi, cela a permis d'envisager la ramasse d'un grand nombre de collégiens par des cars.

Voici le tableau de l'ordre de leur arrivée sur Le SHOW :

Etablissement	Jour de présence sur l'évènement	Horaire de présence sur l'évènement	Nombre d'élèves
Collège PA. Renoir – Ferrières	Mercredi 29/03	9h – 10h30	50
Collège La vallée de l'Ouanne- C. Renard		9h – 10h30	122
Collège C. Desvergnès – Bellegarde		9h15 – 10h45	56
Collège Du Chinchon – Montargis		10h15 – 11h45	100
Collège Le Grand Clos – Montargis		10h15 – 11h45	30
Participation libre des lycéens et apprentis du bassin sur les deux journées			
Collège P. Eluard – C/Loing	Jeudi 30/03	9h – 10h30	122
Collège A. Bruant – Courtenay		9h15 – 10h45	61
Collège St Louis – Montargis		10h15 – 11h45	40
EREA – Amilly		10h15 – 11h45	38
Collège R. Schuman – Amilly		10h30 – 12h	61
Collège P. Picasso – C/Loing		10h30 – 12h	61
Collège C. Desvergnès – Bellegarde		14h30 – 16h	56

INDICATEURS QUANTITATIFS

	Prévisionnel	Réalisé
Nombre d'entreprises retenues pour participer en qualité exposants	30	24
Nombre d'établissements scolaires	13	12
Nombre de jeunes scolarisés	500	850
Nombre de personnes « grand public »		700
Nombre de visiteurs au total sur les 2 jours		1600

Un travail d'ingénierie qui a été mené à terme, et à ce titre réalisé qualitativement. Le concept du forum est abouti au travers notamment de la participation des intervenants attendus et de retours nombreux de satisfaction.

La suite à cette action envisagée est celle de couvrir le champ d'action du périmètre du Territoires d'Industrie. Il s'agit ainsi de réaliser un évènement similaire couvrant le bassin d'emploi sud à savoir celui du Giennois. L'échéance prévue, qui n'est pas encore arrêtée, pourrait être celle de la semaine de l'Industrie en octobre 2024 ou si jugée trop lointaine lors du prochain CODEVE (structure décisionnelle), la date sera avancée au printemps 2024.

L'objectif est donc d'identifier au préalable l'ensemble des interlocuteurs qui convergeraient vers un objectif identique à celui du bassin d'emploi du Grand Montargis. Ceux-ci sont d'ores et déjà connus car membres du CODEVE de Gien et ont été invités à visiter Le SHOW cette année à Montargis.

Le club d'entreprises du MEPAG, agissant depuis des dizaines d'années sur le bassin de Gien, Briare, Sully devra permettre une mobilisation importante et répartie pour une seconde édition du T.I Le SHOW.

Les financements à saisir pourraient être les mêmes structures que celles sollicitées pour la 1ère édition du SHOW 2023, si les résultats s'avèrent être très positifs pour les entreprises, avec des retombées positives en matière d'emploi et de valorisation des métiers aux yeux des publics visés.

2/ UNE PÉRIMÈTRE REMODELÉ POUR UNE PHASE 2 DE TERRITOIRE D'INDUSTRIE

La territorialisation est la clé de la politique industrielle française. Depuis 2019, le programme Territoires d'industrie s'est attaché à renforcer les liens entre élus locaux et industriels pour créer un terreau fertile au développement industriel et travailler sur les enjeux de compétences, d'attractivité des métiers, d'écosystèmes d'innovation, de disponibilités foncières... La gouvernance partenariale et tripartite de Territoires d'industrie (collectivités, régions, État) s'est aussi relevée être positive sur cette phase 1 permettant la mobilisation de tous les échelons au service d'un seul objectif : celui du développement industriel de nouveau territoire qu'a souhaité intégrer le Val de Sully.

En novembre 2023, nous avons ainsi mis en réflexion un ajustement du périmètre par extension compte tenu des spécificités de couverture de l'association d'entreprises du MEPAG. En effet, l'association comprenant des adhérents industriels majeurs du Val de Sully il apparaît particulièrement cohérent d'inclure cette CC à la labélisation existante.



Ainsi le nom proposé pour la candidature de la phase 2 du programme est « T.I Est du Loiret ». Avec une étendue de 7 EPCI (145 communes - 203 000 habitants), c'est le plus grand des 12 T.I de la région Centre Val-de-Loire.

Le développement des activités industrielles dans les territoires implique des besoins spécifiques en main d'œuvre et en compétences. Ces dernières années, les recrutements dans le secteur de l'industrie sont devenus particulièrement complexes à réaliser, à la fois sur des postes très qualifiés mais surtout sur des postes de techniciens. Avant la crise du Covid-19, près de la moitié des recrutements étaient déjà jugés difficiles par les employeurs et ces pénuries en matière de RH limitaient les perspectives de croissance des entreprises, qui devaient alors refuser des commandes faute de main d'œuvre disponible. Localement, cette situation conduit à des situations paradoxales de maintien d'un taux de chômage élevé, en dépit d'un besoin de recrutement très important des entreprises.

L'ambition du T.I Est du Loiret est avant tout d'accompagner des projets locaux pouvant apporter une solution aux enjeux que traversent notre bassin de vie.

1/ Un pôle montargois : Un territoire multi filières, historiquement industriel. On note 6 grandes filières industrielles pour le Grand Montargis :

1. Plasturgie, caoutchouc, matériaux composites
2. Travail des métaux, construction mécanique
3. Equipementiers auto, aéro, ferroviaires
4. Agroalimentaire
5. Hygiène, santé, cosmétique
6. Transport, logistique

Des entreprises innovantes, dynamiques, disposant de savoir-faire différenciant contrastant avec des problématiques de recrutement et de formation, dû notamment à une forte résistance des habitants au chômage (9.9% en mars 2023 vs 6% pour la Région CVL)

Données économiques et sociales :

Une certaine résilience du territoire et un caractère industriel qui perdure

Des risques de fragilisation : CSP+ et agriculture (tendances contraires aux constats nationaux de montée en gamme des emplois)

Une dynamique de réseau(x) économique(s) qui commence à se structurer : création de 2 nouveaux clubs d'entreprises (l'ADIM et le Club) sur le modèle du MEPAG dans le Giennois.

Des liaisons inter-entreprises sont en cours au travers d'une opération d'Ecologie Industrielles et Territoriale qui vient de d'achever après un accompagnement des chambres consulaires pour une durée de 2 ans.

Des synergies et des enjeux de coopération du territoire sont identifiés et nous sommes dans une phase transitoire pour créer une instance de pérennisation avec un modèle économique encore indéterminé.

Un sentiment d'appartenance des entreprises au territoire très faiblement revendiqué, des liens publics/privés à renforcer.

Une offre/une coopération entre acteurs (élus/prescripteurs de l'emploi/entreprises/associations de proximité/structures de l'ESS..) à renforcer pour répondre aux attentes des cibles économiques.

Un faible ancrage territorial et une difficulté à raconter (positivement) son territoire.

2/ Un pôle giennois: un territoire multi filières également. On note 7 grandes filières industrielles pour Gien, Briare, Sully :

1. Agroalimentaire
2. Equipementiers auto, aéro, ferroviaires
3. Hygiène, santé, cosmétique
4. Nucléaire
5. Plasturgie, caoutchouc, matériaux composites
6. Transformation du bois, cartonnage
7. Travail des métaux, construction mécanique

Taux de chômage mars 2023 : 7.7%

Le club d'entreprises du MEPAG, qui couvre l'ensemble du bassin d'emploi de ce pôle sud du T.I est constitué de 88 adhérents tous secteurs économiques. Bien ancré, fort d'une ancienneté de plusieurs dizaines d'années, il est à l'origine de l'organisation du Forum de l'Orientation chaque année. Un CLEE, Comité Local Ecole Entreprises, se réunit de façon régulière permettant des liaisons et des évènements entre établissements scolaires et industriels.

Comme il est recommandé d'articuler le périmètre Territoires d'industrie aux cadres de politiques publiques, en particulier les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) dans une logique de simplification et de cohérence de l'action publique, nous y avons joint les 2 documents de référence en annexes de notre candidature.

Les 4 grands enjeux du programme T.I, repris au sein des CRTE respectifs sont les suivants :

INNOVATION, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, COMPÉTENCES ET FONCIER

Eu égard à l'étendue du périmètre couvert, une proposition de pilotage en polynôme est proposée : 2 élus + 2 industriels :

- Jean-Jacques MALET, Vice-Président au développement économique au sein du PETER Gatinais montargois,
- Frédéric FOURGEUX, Directeur de l'Usine Hutchinson à Châlette-sur-Loing & Briare et Président de l'ADIM (Association des Industriels du montargois),
- Laurent PUSSAT, Président de Bricomarché de Gien & de Saint-Père-sur-Loire et Président du MEPAG (Mouvement des Entreprises du Pays Giennois),
- Jean-Louis HIDAS, Vice-Président au développement économique au sein de la Communauté de communes Giennoise.

Territoire d'Industrie était auparavant animé par des réunions tous les 15 jours en alternance :

- Entre Techniciens : état d'avancement du travail avec les développeurs économiques,
- En présence des élus de chaque EPCI couvertes par le T.I : Présidents des EPCI et/ou Vice-Président au développement économique.

A partir de novembre 2023, cette réunion se tient avec la même fréquence techniciens et élus systématiquement ensemble. Un calendrier de réunions COPIL entre les 2 élus et 2 industriels pour le suivi de l'état d'avancement des fiches actions est mis en place.

Les priorités du plan d'action sont :

1) Le volet COMPETENCES :

Plusieurs fiches actions visent à renforcer l'attractivité des métiers de l'Industrie :

- La poursuite d'un forum Industrie : Le SHOW, lancé en 2023 à Montargis,
- L'animation au travers des CLEE sur les 2 bassins nord et sud, en favorisant la visite de tous les publics dans les entreprises industrielles,
- Le renforcement de la marque employeur en encourageant les bonnes pratiques d'employabilité longue durée dans les entreprises,
- L'encouragement à la mixité dans le recrutement en rendant visible les parcours professionnels et les opportunités auprès d'un public féminin,
- La meilleure visibilité de "la semaine de l'industrie" en faisant connaître cet outil pour que les entreprises s'en emparent et y référencent leurs actions et les valoriser auprès du grand public,
- Le déploiement de l'offre de formation en boostant la création d'un tiers-lieu de compétences et en ayant une réflexion sur le besoin d'Ecole de Production.

2) Le volet TRANSITION ECOLOGIQUE :

- La continuité du chantier de 2 ans d'expérimentation d'une démarche E.I.T sur le montargois, et déploiement de la sensibilisation des entreprises du pôle sud,
- Le développement du volet RSE dans les entreprises en favorisant les démarches de transition écologique et de décarbonation pour renforcer le volet éthique de l'entreprise, vecteur d'attractivité.

3) Le volet INNOVATION

- la mise en œuvre d'une synergie structurante issue des diagnostics EIT avec une réflexion d'autoconsommation collective.

Les priorités du gouvernement pour la relance du pays étant les 3 piliers : la transition écologique, la cohésion sociale et le développement économique, le défi de T.I au sein du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) a pour objectif de déployer concrètement les actions visant cette transformation du territoire.

EXEMPLES :

Transition écologique et énergétique :

- Développer une économie locale et décarbonée : exemple d'événement « Décarbonons nos flottes de véhicules » organisée le 4 octobre 2023 au Lycée du Chesnoy (partenariat d'acteurs, force invitante l'AME),
- Réduire les déchets et encourager l'économie circulaire : Pérennisation de la démarche d'expérimentation d'Ecologie Industrielle et Territoriale depuis 2 ans dans le Gatinois montargois. Synergies de déploiement à envisager avec le Giennois,
- Développer de nouvelles sources d'énergies propres.
 1. Animations avec des entreprises ayant mis en place des panneaux photovoltaïques, ou de la géothermie : visites d'entreprises régulières favorisant les échanges d'expérience
 2. Réflexion de mise en place d'autoconsommation collective à l'échelle d'un périmètre pertinent (2 entreprises, ZAE,..)

Cohésion sociale et territoriale :

- Aller vers le plein emploi :
 1. Actions en faveur des ARSA (ex ½ journée inter-partenariale avec force invitante Pôle Emploi le 28/09/2023 au Lycée Durzy),
 2. Rapprochement Ecole/Entreprises (ex de multiples actions prévues au sein des 2 CLEE du montargois et du giennois),
 3. Actions de formation : diversifier l'offre de formation (ex réflexion autour de l'ouverture d'une Ecole de Production, qui serait la 2è en Région CVL),
 4. Actions en faveur de la mobilité : création de 2 groupes de travail suivant les spécificités de chaque pôle, un dans le montargois, un dans le giennois.

-
- Développer la cohésion sociale :
 1. Actions en faveur de la liaison entre les différents publics (ex candidature du consortium de 3 entités à l'appel à projets Tiers Lieu de Compétences de la Région CVL en date du 31/08/2023),
 2. Actions en faveur de la mixité : rendre visible les parcours professionnels et les opportunités auprès d'un public féminin.

Attractivité et développement économique :

- Accélérer la réindustrialisation (ex actions de facilitation d'accès aux dispositifs divers de droit commun + Rebond Industriel comme nous avons fait profiter 15 industriels du territoire dans le cadre de Choc Industriel en 2022)
- Booster l'attractivité du territoire et des métiers du secteur de l'industrie
 1. Lancer et faire connaître largement le Livret d'Accueil pour le montargois,
 2. Déployer 1 année sur 2 le concept de T.I Le Show,
 3. Véhiculer une image positive utilisant "la semaine de l'industrie".



TOURISME

LA MISE A JOUR DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'intérêt de la compétence tourisme à échelle du PETR est d'appuyer les actions menées par les EPCI et leurs offices de tourisme, réfléchir à des projets à mener collectivement, se réunir autour de financements communs, mais aussi porter des projets de communication et de promotion sous une bannière commune.

Ces dernières années ont permis de débiter ce travail de coordination et de créer plusieurs outils communs. On peut notamment citer l'élaboration d'une marque collective - « le Gâtinais il vous plaît » - qui permet, en quelque sorte, de donner une image à cette coopération et à ces outils. De cela a découlé, notamment, la sortie d'une carte touristique, d'un plan de formation pour les professionnels du tourisme ou encore d'un gros projet de création de boucles à vélo sur tout le territoire.

Poursuivre le développement touristique grâce à ces outils est donc la première chose à accomplir. Porter de nouvelles opportunités de coordination pour répondre aux besoins de chacun et mettre en œuvre le plan d'actions d'une nouvelle stratégie en est la suite logique. C'est pourquoi, cette année, une mise à jour a été réfléchi, en concertation avec le réseau des offices de tourisme et des chargés de développement touristique à l'échelle des EPCI.

Une réunion technique a donc eu lieu en janvier 2023, suivi d'un travail en interne d'actualisation des données touristiques, de recensement de l'offre, de recherche des tendances actuelles et des stratégies régionales et départementales, etc. En utilisant ces éléments et en reprenant les remarques et attentes des acteurs publics rencontrés, la rédaction d'une nouvelle version des enjeux, axes et actions du schéma a aboutie à la structure suivante, validée et votée en juin 2023.

ENJEU 1 : renforcer la nouvelle image commune autour de la marque « le Gâtinais il vous plaît »

- Axe 1 : poursuivre le travail de communication pour un rayonnement plus fort
- Axe 2 : rassembler les professionnels et les particuliers autour de la promotion de leur territoire

ENJEU 2 : appuyer et coordonner les actions menées localement

- Axe 1 : participer au développement de la mobilité active (à vélo, à pied) pour valoriser le slow-tourisme
- Axe 2 : soutenir les projets de chacun

ENJEU 3 : inscrire notre développement dans une démarche de tourisme durable, en prenant en compte ses 3 dimensions (économiques, sociales et environnementales)

- Axe 1 : sensibiliser
- Axe 2 : agir

Deux grandes thématiques sont à travailler en priorité : l'itinérance douce et le marketing territorial. Vous retrouverez ce document dans son entièreté grâce à ce lien : <https://gatinaismontargois.com/assets/downloads/schema-developpement-touristique-2023.pdf>

PLAN DE FORMATION

Au mois d'avril s'est terminée l'édition 2023 du plan de formation des professionnels du tourisme. 4 formations ont véritablement* été dispensées :

- -Formation niveau 1 - Instagram (6/03)
- -Formation niveau 2 - Instagram (17/04)
- -Visite guidée de Lorris (27/03)
- Visite de l'office de Montargis et du musée Girodet (12/04)

**La fresque du climat a malheureusement été annulée à cause d'un manque de participants (beaucoup d'annulations de dernière minute).*

Ce sont 35 professionnels qui ont suivi ces formations.

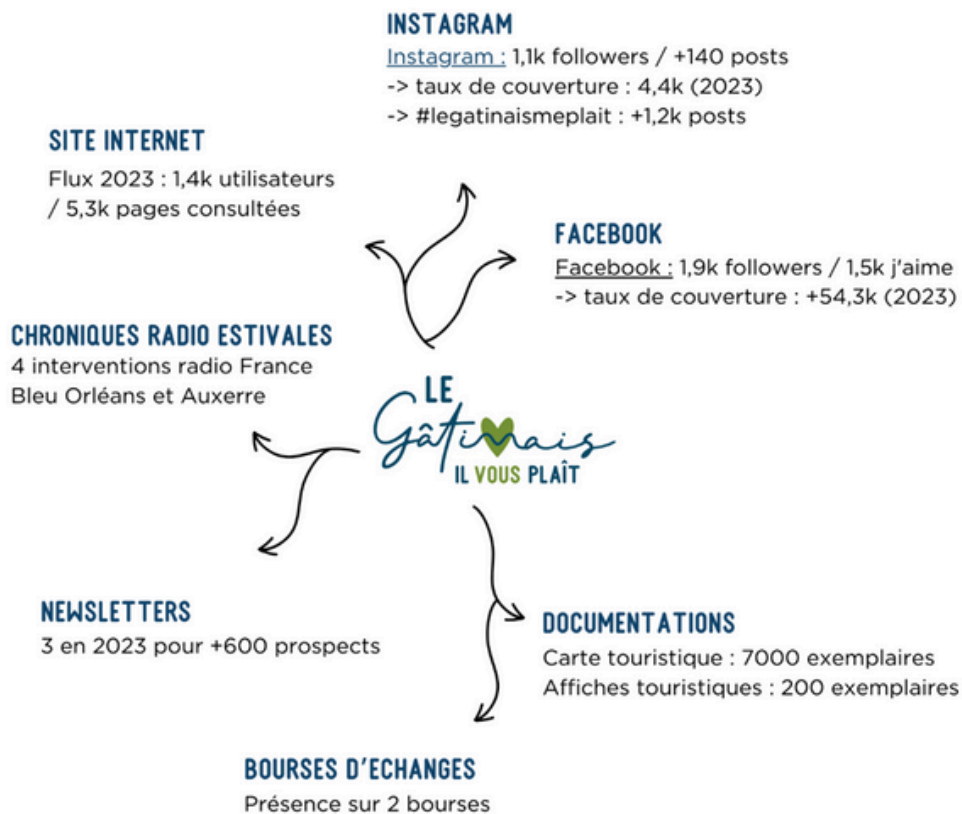
En plus de cela, en octobre, l'office de tourisme et la communauté de communes Puisaye-Forterre nous ont proposé l'organisation d'un éductour entre Puisaye et Gâtinais pour les professionnels du tourisme, avec comme fil rouge, la Scandibérique (Eurovélo 3), traversant nos deux territoires. Ce projet a été porté, du côté Gâtinais, par le PETR dans le cadre de son plan de formation, avec l'aide de l'office de tourisme Gâtinais sud. Ce travail collaboratif a abouti à une très belle journée technique, mardi 17 octobre qui a réuni 43 participants.

Au programme :

- Visite de Châtillon-Coligny
- Découverte et dégustation de cidre et jus de pomme au domaine cidricole Ducardonnet à Dammarie-sur-Loing
- Repas au Relais Poyaudin, à Champignelles
- Visite de Rogny-les-Sept-Ecluses et présentation des aménagements effectués sur la Scandibérique sur le tronçon icaunais



PROMOUVOIR LA MARQUE ET SA DESTINATION



Les outils de promotion déjà créés ont été renouvelés cette année avec de la nouveauté en termes de documentation : la carte a été mise à jour tandis qu'il a été créé des affiches touristiques.

Découvrir la carte, ses nouvelles illustrations au recto et son nouveau verso : <https://gatinaismontargois.com/assets/downloads/gatinais-montargois-plan-2023.pdf> . Et voici les visuels des affiches, proposées aux professionnels du tourisme du Gâtinais montargois pour mettre en avant la destination et le site internet Gâtinais tourisme.



Une campagne mutualisée, en partenariat avec Tourisme Loiret, a eu pour but de promouvoir les destinations du Loiret dans le métro parisien avant la période estivale (avril 2023). Les offices de tourisme du Gâtinais montargois se sont mis d'accord pour que ce soit la marque « le Gâtinais il vous plaît » mise en avant sur les visuels affichés à Paris et le site internet Gâtinais tourisme redirigé grâce au QR Code. Chacun a participé financièrement à cette opération pour parvenir aux coûts de cette opération.



PAYS A VELO

Le 15 mars 2023 s'est tenu le dernier COPIL concernant l'étude de jalonnement du projet de Pays à vélo traitée par le cabinet d'étude VIZEA et coordonnée par le PETR Gâtinais montargois.

Cette étude a permis d'identifier les itinéraires prioritaires de ce projet, de recenser et chiffrer les aménagements et les sécurisations, de construire un schéma directeur de la signalétique cyclable et de proposer des emplacements pour les aires d'arrêt le long de ces parcours.

Ce dernier COPIL était donc la restitution de cette étude et la présentation de ses livrables :

- Un rapport reprenant toutes les étapes et la méthodologie de l'étude
 - Des fiches carrefours détaillant l'emplacement précis de la signalétique sur les différents itinéraires
 - Une table des carrefours, des mâts et des panneaux recensant les particularités des itinéraires
- L'étape suivante est donc la mise en œuvre de ces itinéraires. Les différents acteurs peuvent maintenant s'approprier les livrables et prioriser la sécurisation et le jalonnement tout en réfléchissant à la mise en tourisme et à la scénarisation de ces parcours.

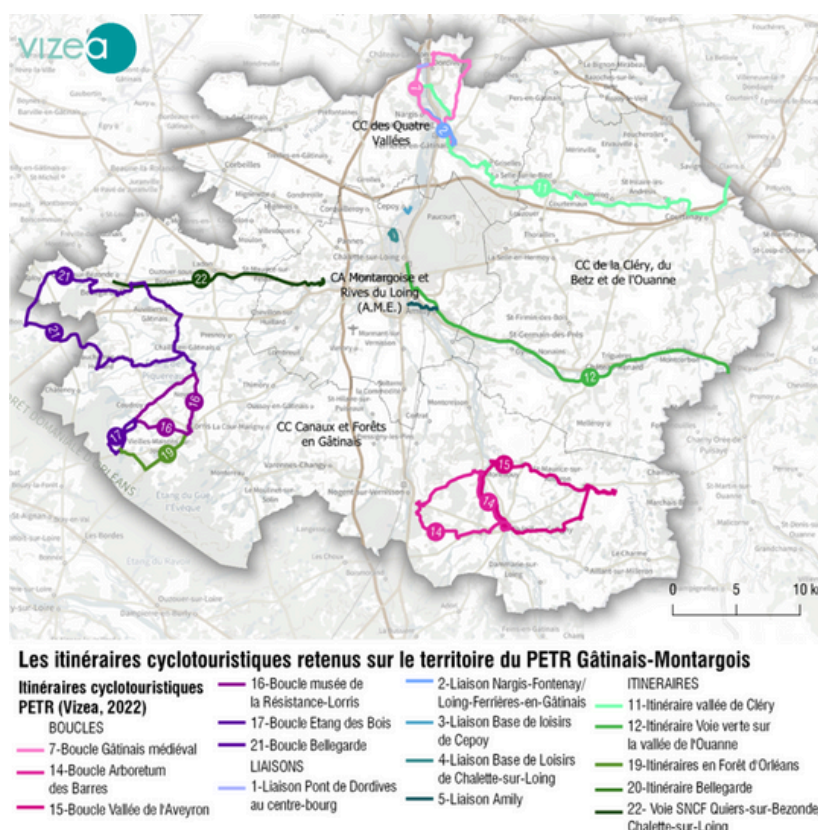
Le PETR doit accompagner ce cheminement notamment de par son implication avec le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) qui détient une enveloppe de 250 000€ pour ce projet. Le CRST, qui finance à 40% les coûts d'aménagements, de jalonnement et de création/amélioration des aires de repos tout au long des différents itinéraires sélectionnés.

Néanmoins, au vu des coûts actuels sur les 9 itinéraires identifiés comme réalisables à court terme, l'enveloppe des 250 000€ est largement dépassée (en utilisant les chiffres donnés par le cabinet VIZEA).

Les questionnements actuels sont donc :

- Quels itinéraires identifiés comme prioritaires sont réalisables (et donc finançable par le CRST) avant 2026 ?
- Est-ce que l'enveloppe du CRST peut inclure le coût des aires de repos ? (puisque l'enveloppe prévisionnelle est dépassée en ajoutant les coûts des aires de repos pour les 9 itinéraires identifiés).
- Au vu des équipements déjà présents sur le terrain, quelles économies peuvent être faites sur cette dernière variable de coût ?

L'année 2024 permettra à la phase de mise en œuvre de débuter en commençant par répondre à ces interrogations en rencontrant les différents acteurs impliqués dans ce processus. Le PETR va suivre les différentes phases de mise en œuvre de chaque itinéraire : de la mise en place des infrastructures à la mise en tourisme des itinéraires.





PROTECTION DE

LA RESSOURCE

EN EAU

1. Cellule d'animation pour la protection des ressources en eau

La cellule d'animation portée par le PETR Gâtinais montargois est principalement en charge de l'émergence, de l'accompagnement et du suivi d'opérations préventives sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC ou BAC) prioritaires du bassin versant du Loing intermédiaire dans le Loiret. La cellule concentre son activité sur 10 AAC dans l'objectif de préserver ou restaurer la qualité des eaux qui y sont captées pour l'approvisionnement en eau potable de la population. Ces AAC représentent une superficie de 44 620 ha dont 24 467 ha à usage agricole.

La cellule d'animation travaille en partenariat avec les 9 collectivités maîtres d'ouvrages de captages prioritaires suivantes :

- L'Agglomération Montargoise pour les AAC de la Chise et de l'Aulnoy,
- La Commune de Courtenay pour l'AAC de Courtenay (source de Bougis),
- La Commune de Triguères pour l'AAC de Triguères (source du Livernais),
- La Commune de Douchy-Montcorbon pour l'AAC de Douchy-Montcorbon (source de la Métairie),
- Le SIAEP de Boismorand – Les Choux – Langesse pour l'AAC de Boismorand-Les Choux (forage de la Mare – le Puits Beaujon),
- Le SMAEP de Château-Renard pour l'AAC de Château-Renard (source de l'Erable),
- Le SIEP de La Prairie pour l'AAC de la Prairie (forages de Nargis),
- Le SMAEP de Puy-la-Laude pour l'AAC de Puy-la-Laude,
- Le SIAEP de la Cléry et du Betz pour l'AAC des Trois Fontaines.

Contrat Territorial Eau et Climat Gâtinais montargois
Localisation des Aires d'Alimentation des Captages prioritaires



La cellule est composée de trois postes d'animateurs :

- Laetitia DUFFET en charge de la coordination de la cellule d'animation, du suivi du programme d'actions du CTEC et également en charge de l'animation spécifique sur les AAC de Boismorand et Nargis,
- Manon SAINT-JALMES en charge de l'animation spécifique sur les AAC des Trois Fontaines, Puy-la-Laude, Château-Renard, Triguères, Douchy-Montcorbon et Courtenay,
- Robin CHOLET en charge de l'animation spécifique sur les AAC de la Chise et de l'Aulnoy.

En 2022, des vacances de postes importantes ont eu lieu à la suite du départ de Mme DUFFET en janvier puis de M. CHOLET en avril. Les recrutements mis en œuvre pour les remplacer n'ont pas abouti en 2022. Cela a donc impacté la réalisation des actions prévues pour l'année 2022.

A partir d'octobre 2022, Mme Catherine CORBY-GUÉNÉE a remplacé M. Thierry DUPUIS en tant que Vice-Présidente du PETR en charge de l'Agriculture et l'Alimentation durables.

2. Signature et mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) Gâtinais montargois

Dans le but de poursuivre les actions engagées depuis 2009 et dans le cadre du 11ème programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) a été élaboré dans le courant du premier semestre 2021 en partenariat avec l'Agence de l'eau et les 9 collectivités maîtres d'ouvrages.

Ce Contrat s'appuie sur un programme d'actions ambitieux dont le budget prévisionnel pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 est estimé à 1 151 900 €.

Ce programme d'actions a été élaboré en concertation avec les collectivités maîtres d'ouvrages concernées mais également les différents acteurs du territoire agricoles et non agricoles.

Le programme d'actions ambitieux de ce CTEC est composé de 32 actions dont 3 sont considérées comme prioritaires pour l'adaptation au changement climatique :

- Promouvoir les techniques alternatives au désherbage chimique,
- Promouvoir les systèmes agroforestiers et l'implantation de haies,
- Promouvoir l'enherbement des parcelles vulnérables.

L'ensemble des actions du CTEC est financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 80%. Le reste à charge est réparti principalement entre les collectivités maîtres d'ouvrages concernées et le PETR.

Le 21 janvier 2022 a eu lieu la signature du CTEC entre le PETR et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les collectivités maîtres d'ouvrages ont été associées par la signature d'une charte de partenariat avec le PETR. Cette charte synthétise le contexte, les enjeux, le programme d'actions liés au CTEC et définit les engagements des signataires.



3. Poursuite des actions emblématiques : contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, campagne de mesures de reliquats azotés et suivi renforcé de la qualité de l'eau des captages

Contractualisation de MAEC

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des mesures proposées au titre de la Politique Agricole Commune (PAC). En contrepartie d'une rémunération financière, les agriculteurs s'engagent, en fonction du type de mesure choisie, sur une période de 1 an ou de 5 ans à respecter un cahier des charges visant principalement la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.

En 2022, 18 engagements en MAEC ont été contractualisés sur les AAC animées par le PETR, pour une surface d'environ 2 700 ha. Cela représente environ 70 agriculteurs actuellement engagés en MAEC depuis 2018 et suivis par la cellule d'animation, avec 20% de la surface agricole des AAC engagés.

Les animateurs du PETR accompagnent les agriculteurs qui s'engagent pendant la durée de leur engagement (réalisation de diagnostics, des bilans annuels, accompagnement technique et administratif individuel, etc.)

Dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027, un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique a été élaboré et déposé auprès de la DRAAF Centre-Val de Loire fin 2022 pour continuer à proposer de nouvelles MAEC aux agriculteurs des AAC en 2023.

Campagne de mesures de reliquats azotés

Concernant la limitation du lessivage d'azote vers les nappes servant à l'approvisionnement des captages, des campagnes de mesures de reliquats azotés sont réalisées depuis plusieurs années, sur les AAC dont les captages ont des teneurs en nitrates élevées. Un reliquat correspond à une analyse de la teneur en azote d'un échantillon de terre prélevé dans une parcelle agricole à 3 niveaux de profondeurs différentes. Ces mesures permettent de mieux comprendre la dynamique de l'azote dans les sols, d'estimer le lessivage pendant l'hiver et d'interpréter les résultats obtenus en fonction des pratiques agricoles. L'objectif ultime est de sensibiliser les agriculteurs et les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. La réalisation de cette opération a été confiée à la Chambre d'agriculture du Loiret. Les prélèvements des échantillons sont effectués par une entreprise spécialisée (France Prélèvements). Les analyses des teneurs en azote sont effectuées par le Laboratoire d'analyses de la Chambre d'agriculture. Celle-ci a également pour mission l'interprétation des résultats. Les animateurs du PETR réalisent l'ensemble du suivi technique et administratif de cette action. Ils sont également en lien direct avec les agriculteurs participants pour choisir les parcelles prélevées, recueillir les pratiques agricoles et échanger sur les résultats obtenus. L'année 2022 a donc été consacrée au suivi de la campagne de mesures 2021-2022 et à la reconduction de cette opération pour 2022-2023. Cette action a été temporairement suspendue sur l'AAC de la Chise en l'absence d'animateur. Pour les AAC de Château-Renard, Courtenay, Douchy-Montcorbon, Puy-la-Laude et les Trois Fontaines, ce sont plus de 180 parcelles qui sont suivies avec une cinquantaine d'agriculteurs impliqués dans la démarche.



Suivi renforcé de la qualité de l'eau des captages

Le suivi renforcé de qualité des eaux brutes de 23 captages du territoire permet de suivre plus régulièrement que la réglementation ne l'exige l'évolution de la qualité de l'eau potable.

En 2019 avait été élaboré le marché relatif aux analyses de qualité d'eau, d'une durée d'un an reconductible attribué au laboratoire CARSO-LSEHL. Les premiers prélèvements ont eu lieu en octobre 2019 et se sont poursuivis depuis, à raison d'un prélèvement par mois pour chaque captage. Cette opération a été reconduite d'octobre 2022 à septembre 2023, pour suivre la qualité des eaux brutes des captages pour la dernière année du marché en cours.

4. Journée technique agricole sur la plantation d'arbres sur les exploitations

La promotion de l'implantation de haies et l'agroforesterie est une des actions emblématiques du CTEC. L'agroforesterie correspond à l'association d'arbres dans les parcelles ou les exploitations agricoles. Elle peut prendre différentes formes : haies, bandes boisées, alignement d'arbres dans ou en bordure des parcelles, qui peuvent répondre aux objectifs de l'agriculteur (production, amélioration de la fertilité des sols ou du bien-être animal, adaptation au changement climatique, etc.) et aux enjeux du territoire (stockage de carbone, limitation des intrants, développement de la biodiversité, atténuation du changement climatique, etc.)

A la suite de l'étude menée par le PETR concernant les potentialités de développement de l'agroforesterie sur le territoire, une journée technique a été proposée aux agriculteurs du territoire avec la participation de plusieurs experts agroforestiers. Cette journée a permis de présenter les résultats de l'étude ainsi que de donner aux 12 agriculteurs participants des bases pour développer leur projet de plantation d'arbres sur leurs parcelles. Une visite a également eu lieu chez un agriculteur ayant implanté des haies sur ces parcelles récemment.



5. Finalisation de l'étude d'interprétation des données de qualité des forages (CPGF-Horizon)

Cette étude, portée par le PETR Gâtinais montargois pour le compte des collectivités maîtres d'ouvrages des captages prioritaires et subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a été initiée fin 2019 et a démarré au début de l'année 2021.

Elle avait pour objectifs de :

- Interpréter les résultats du suivi renforcé pour chaque captage,
- Expliquer les différences de qualité observées entre les captages,
- Proposer des préconisations de suivi et d'actions.

Cette étude a été confiée au bureau d'études CPGF-Horizon.

Lors de cette étude, différentes missions ont été réalisées :

- Visite de chaque forage pour en comprendre le fonctionnement
- Recensement et collecte des données existantes sur la conception du forage, les études déjà réalisées et les données historiques de qualité de l'eau
- Création d'une fiche par captage pour synthétiser son fonctionnement et d'un schéma conceptuel pour décrire l'alimentation en eau et les sources de pollution possibles
- Modélisation des flux de nitrates sur l'AAC des Trois Fontaines
- Rédaction des rapports avec des préconisations de suivi et d'actions
- Réalisation de réunions de restitution à destination des collectivités maîtres d'ouvrages et des agriculteurs des AAC

L'étude a été finalisée en 2022 avec la présentation des résultats lors de différentes réunions de restitution, ainsi que la rédaction et la diffusion des rapports.



SANTÉ

Le CLS est un outil qui permet à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de contractualiser avec les collectivités locales pour la mise en place d'actions spécifiques sur leur territoire. L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ainsi, il crée une dynamique et une synergie entre tous les acteurs de santé locaux, professionnels de santé, associations, élus ..., pour répondre aux besoins de la population, renforcer l'accès aux soins et à la prévention.

2023 a été une année charnière avec la finalisation d'un CLS 2ème génération et l'élaboration puis la signature d'un 3ème contrat Local de Santé.

Le PETR Gâtinais montargois, porteur du CLS, a pris en compte les orientations du Projet Régional de Santé et du Plan Régional Santé Environnement, les besoins et attentes du territoire et le diagnostic local de santé pour continuer la mise en œuvre du CLS2 et élaborer le CLS3 jusqu'en juillet 2023.

La signature du nouveau contrat, le 18 juillet 2023 à Vimory, a permis de réunir une soixantaine de personnes. Ces partenariats et le maillage territorial montrent une dynamique du CLS, propice aux échanges et au déploiement des actions durant les 3 prochaines années.

Ce 3ème CLS associe les représentants de la Préfecture du Loiret, de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val-de Loire, du Département du Loiret, de l'Assurance Maladie, de la MSA, du CHAM, de la CPTS, et du PETR Gâtinais montargois.

Ce CLS comporte 4 axes stratégiques déclinés en 10 fiches-actions :

Dynamisme du territoire,

- Fiche 1 - Professionnels de santé et étudiants
- Fiche 2 - Service et atouts du territoire
- Fiche 3 - Mobilité

Prévention et Promotion en Santé,

- Fiche 4 - Identification / coordination
- Fiche 5 - Communication sur l'existant
- Fiche 6 - Actions

Santé Mentale,

- Fiche 7 - Identifications de l'existant / coordination
- Fiche 8 - Actions / formations
- Fiche 9 - Développement des compétences psycho-sociales

Santé-Environnement

- Fiche 10 - Améliorer le cadre et le mode de vie



Ce CLS a été marqué en 2023 par :

- La validation de l'évaluation du CLS2
- L'élaboration du CLS 3 et sa signature.

Les 2 CLS se chevauchant en 2023 et les axes de chacun pouvant se recouper, ceux du nouveau CLS ont été repris pour faciliter la lecture.

DYNAMISME DE TERRITOIRE

FICHE 1 - Professionnels de santé et étudiants

Le Service Sanitaire - SESA

- Contact avec plusieurs structures et référents santé des EPCI pour proposer ce dispositif – retour de 9 structures.
- Envoi du cahier des charges aux référents santé pour l'accompagnement des structures afin de permettre aux étudiants de préparer un diagnostic, d'élaborer leur projet et d'être guidé dans la demande de la structure porteuse.
- Participation aux COPIL SESA REGIONAL, permettant de faire remonter les difficultés de territoire, des structures, de connaître les enjeux et échéances du service sanitaire.

Hébergement des étudiants

Une rencontre s'est tenue au PETR, en janvier 2023, en présence des référents santé des EPCI, de la CPTS et du département. Elle avait pour objectifs de discuter de :

- L'organisation des hébergements actuellement sur le territoire : entre région, département, CPTS, communes, ...
- La circulation de l'information concernant l'arrivée des étudiants : CPTS, CHAM, pro, communes, ...
- Convention d'hébergement
- L'avancée du projet de guichet unique

PREVENTION ET PROMOTION EN SANTE

FICHE 5 - Communication sur l'existant

Alimentation du PADLET avec les événements du territoire, les appels à projet et les articles autour de la prévention en santé

Parentalité – programme PSFP 6 -11 ANS

ORGANISATION d'une rencontre avec les membres de la commission santé et les référents santé des EPCI pour que l'association ESPACE puisse présenter ce dispositif et que nous réfléchissions à son déploiement sur le territoire – la 3CBO semble intéressée

FICHE 6 - Actions

⇒ Projet "Petite enfance - 1000 PREMIERS JOURS" / Rencontre professionnelle

Suite à un financement obtenu en 2021 puis 2022, Appui Santé Loiret a sollicité les CLS pour le déploiement d'actions sur différents territoires. La 3CFG travaillant sur cette thématique, nous avons choisi la commune de Lorris pour proposer cette action, à destination des professionnels du Montargois, Giennois et Sullylois, en juin 2023. Une vingtaine de personnes a pu en bénéficier. Le CLS a permis la mise en lien avec les acteurs locaux et la diffusion de l'information auprès des professionnels de son réseau. Une action similaire, à destination des familles sera également organisée courant 2023, sur cette communauté de communes.

⇒ Forum prévention

Initié en 2022, ce forum inter-CLS, s'est tenu à Bellegarde en juin 2023. Il avait pour objectif de sensibiliser les élus et professionnels en lien avec la santé à la prévention et de leur présenter différents acteurs pour la mise en place d'actions dans leurs structures et collectivités. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et la majorité des retours a montré une très bonne satisfaction.

⇒ Ateliers d'Education Thérapeutique - Fabrik'Ta Santé

Mise en lien avec des acteurs du territoire (CCAS, CPTS, collectivités, ...) et participation à 2 réunions pour l'organisation de ces ateliers sur le territoire - en présence du CCAS et de la CPTS.

⇒ JAM : Innovation santé en éducation thérapeutique du patient

Suite aux 2 journées qui se sont déroulées en 2022, participation à des rencontres de coopération interprofessionnelle sur cette thématique.

SANTE MENTALE

FICHE 8 - Actions / formations

⇒ Formation « PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE »

- Participation aux réunions de réflexion autour du déploiement de ces formations,
- Accompagnement au déploiement de ces formations sur le PETR avec mise en place de 2 sessions : Ferrières-en-Gâtinais – avril 2023 : 14 personnes présentes
Montargis – mai 2023 : 16 personnes présentes
- Participation à une session de formation

SANTE-ENVIRONNEMENT

FICHE 10 - Améliorer le cadre et le mode de vie

- ➡ Sensibilisation et accompagnement des élus et professionnels / du grand public
 - Diffusion d'un appel à projet
 - Accompagnement d'une structure qui a obtenu un financement pour le déploiement d'actions,
 - Communication sur les actions, via le PADLET, le bandeau de signature,
 - Participation aux groupes de travail Plan Régional Santé Environnement 4,

- ➡ Alimentation
 - Lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT), notamment présent lors du forum prévention et de la Signature du CLS 3 – avec « manger local » et diffusion du « Guide des Producteurs »,
 - Participation à une fresque agri-alim, organisée par le service du PAT du PETR,

- ➡ Perturbateurs Endocriniens
 - Participation à un atelier sur la thématique des Perturbateurs Endocriniens, organisé par l'Atelier 21, ayant répondu à l'appel à projet santé-environnement, avec pour animateur la PMI, partenaire et copilote d'une action du CLS.

SUIVI DU CLS

- Partenaires : rencontres, présentation du CLS, collaborations,
- Participation aux coordinations régionales CLS de la FRAPS,
- Echanges inter CLS (départemental),
- Conseil Territorial de Santé : participation en tant que suppléant,
- Projet Régional Santé 3 : participation aux groupes de travail,
- Plan Régional Santé-Environnement 4 : participation aux groupes de travail,
- Instances CLS : mis en place de COPIL, COTECH, commission santé dans le cadre du suivi du CLS et de l'élaboration du CLS 3,
- Subventions : demandes réalisées auprès de l'ARS et la Région,
- Validation de l'évaluation du CLS 2,
- CLS 3 : mise en place des groupes de travail pour le CLS 3, rédaction, validation par les instances du CLS, signature.